

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 11e SÉANCE

Président : M. PETRESKI (ex-République yougoslave de Macédoine)

SOMMAIRE

POINT 94 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE

- a) FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT
- b) TENDANCES A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
- c) CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/50/SR.11
15 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 94 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE
(A/50/91, A/50/254-S/1995/501, A/50/407 et 475)

- a) FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT (A/50/397)
- b) TENDANCES A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (A/50/429)
- c) CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (A/50/379)

1. M. SMYSHLYAEV (Directeur par intérim de la Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire Général sur les tendances à long terme du développement économique et social (A/50/429), annonce qu'il s'agit là d'un panorama optimiste. Dans les pays en développement, le taux d'accroissement démographique a fléchi plus rapidement que ce que l'on avait prévu, la fécondité y va diminuant et la mortalité s'est réduite de façon sensible. On observe aussi des améliorations dans le domaine de la santé, qui ont allongé l'espérance de vie. En revanche, dans les économies en transition, l'échec économique et la négligence avec laquelle on a traité dans le passé les répercussions écologiques de l'activité économique, ont amputé de façon notable l'espérance de vie. L'Asie montre par l'exemple de beaucoup de pays qu'il est possible de s'engager dans la voie de la croissance rapide, encore qu'il ne soit pas dit qu'un tel rythme soit tenable et que l'on ignore quels moyens il faudrait employer pour assurer une croissance équilibrée et durable. Le rapport décrit certains des phénomènes les plus importants qui sont à l'oeuvre dans le monde, et la manière de les maîtriser pour qu'ils débouchent sur des niveaux de vie plus élevés. Traditionnellement, c'est grâce à la production de biens et de services dans les secteurs de l'industrie de pointe que les pays assurent à leurs citoyens des revenus élevés. Le rapport fait état des progrès réalisés par les pays en développement, dont la part dans le secteur manufacturier à vocation technologique a pratiquement triplé entre 1960 et 1992.

2. Le rapport montre que le commerce mondial des biens et des services se développe beaucoup plus rapidement que la production, phénomène dans lequel il faut voir l'effet de l'intégration mondiale des moyens de production, l'augmentation des investissements étrangers directs dans les pays en développement et la libéralisation du commerce mondial. La mondialisation offre aux pays en développement de nouvelles perspectives et les rapides progrès de la technologie de l'information pourraient leur permettre de participer efficacement au commerce mondial des activités liées aux services.

3. Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des Politiques doit étudier très attentivement les effets de la mondialisation et les possibilités de faire converger les pays ayant atteint des niveaux de revenu différents. A l'heure actuelle, il n'y a aucune raison de penser à priori que la diffusion des techniques avancées, les mouvements massifs des capitaux et la facilité d'accès à l'information conduiront à la marginalisation des économies qui sont actuellement faibles, et ne laisseront prospérer que les plus fortes. Le Département a prévu d'analyser les conséquences micro-économiques et macro-économiques concrètes de la mondialisation, en vue de comprendre le processus de croissance économique et

de progrès social et de formuler des propositions touchant de nouveaux domaines de coopération internationale. L'importance des institutions est déjà évidente. Les pays qui sauront mettre en place des institutions permettant à leurs citoyens de tirer profit de la spécialisation et de la division du travail avanceront considérablement sur la voie du progrès. Bien qu'il n'y ait pas de modèle unique qui s'appliquerait à tous les pays, on constate que beaucoup de pays prospères ont en commun plusieurs éléments favorables au progrès : un appareil judiciaire considéré comme juste, une participation généralisée à la vie économique, culturelle et politique, et la promotion de l'enseignement, notamment de l'éducation des femmes.

4. M. HERMAN (Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales du Département de l'Information économique et sociale et de l'analyse des politiques), présentant les rapports du Secrétaire général sur la situation de la dette des pays en développement (A/50/379) et sur les sources de financement du développement (A/50/397), explique que ces documents essaient de faire le point sur la situation sans mélanger le débat général dont fait l'objet l'insuffisance éventuelle de l'épargne mondiale et les problèmes concrets du financement du développement.

5. Il ne faut pas oublier la gravité de la situation de l'aide publique au développement (APD). Au total, l'APD accordée par les pays développés a reculé de 1993 à 1994 et il se pourrait qu'elle continue de diminuer. De surcroît, les semaines qui viennent de s'écouler ont fait naître de graves préoccupations quant à la capacité financière de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale si l'on souhaite qu'elle continue à accorder des prêts atteignant les volumes convenus sur le plan international. Bien que l'on continue à affecter des montants substantiels à l'aide au développement, montants qui proviennent pour l'essentiel des pays membres du Comité de l'aide au développement, et bien que d'autres pays encore accordent une aide technique et financière, il n'est pas exagéré de parler d'une crise de l'APD. Cette crise résulte en partie des pressions exercées sur beaucoup de gouvernements donateurs afin qu'ils réduisent le déficit des comptes publics. Il faut donc parler de nouvelles sources de financement. Or, la crise va bien au-delà d'une pénurie de fonds, elle touche à l'efficacité même de l'aide. Beaucoup de bailleurs de fonds, bilatéraux autant que multilatéraux, songent à réformer leur système d'aide, encore que cette réforme ne signifie pas forcément que l'aide diminuera.

6. L'endettement des pays en développement est, pour beaucoup de délégations, un autre sujet de préoccupation. La liste des pays en développement que la Banque mondiale considère comme gravement endettés ne cesse de s'allonger et elle continue d'accueillir des pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. On y voit figurer certains pays à revenu moyen, et beaucoup d'autres à revenu faible. La dette extérieure reste énorme, en dépit des multiples mesures adoptées sur le plan international pour la réduire. On envisage actuellement de nouvelles mesures encore, en ce qui concerne notamment les obligations du service de la dette multilatérale.

7. Une difficulté fondamentale de la stratégie internationale d'allégement de la dette tient à ce que l'on traite à part les divers éléments de l'endettement, selon le type de créancier. L'emploi de ce que l'on appelle

les "options définitives" des créanciers est venu encore compliquer le problème. Une fois exercée l'option en question, la dette ne peut être allégée que par les créanciers restants. Au cours des négociations sur le rééchelonnement, les créanciers essaient d'offrir les concessions les plus faibles possible, et les débiteurs d'obtenir les conditions les plus favorables possible, ce qui n'aboutit pas forcément à une réduction de la charge de la dette à un niveau supportable. Quand un pays se voit à nouveau dans l'impossibilité d'honorer le service de sa dette, il faut procéder à une deuxième tournée de négociations, en y faisant participer souvent les créanciers officiels, quelle qu'en soit la nature, ce qui permet d'adopter un train de mesures d'allègement permettant au pays de quitter définitivement la catégorie des pays gravement endettés. De plus, les pays doivent réformer leur politique interne pour corriger et stabiliser leur vie macro-économique, et adapter les prix nationaux afin de les rapprocher du coût réel des ressources.

8. Une erreur est à corriger dans le document A/50/379. Bien qu'il soit dit au paragraphe 30 que la Banque mondiale a classé 51 pays dans la catégorie des pays gravement endettés, on n'en voit que 48 dans le tableau 4. On a en effet oublié par erreur la République-Unie de Tanzanie parmi les pays à faible revenu gravement endettés, et il a fallu ajouter une note de bas de page pour expliquer que la Banque mondiale inscrit aussi sur cette liste des pays que l'ONU considère comme "économies en transition", c'est à dire la Bulgarie et la Pologne.

9. M. ALLAREY (Philippines), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'ONU, parce qu'elle est l'instance politique la plus importante, joue un rôle décisif dans l'évaluation des conséquences des problèmes économiques internationaux sur les pays en développement. Après avoir étudié les divers documents, études et rapports présentés sur la question, on peut considérer que les perspectives offertes aux pays en développement restent sombres, ou aléatoires. Certes, comme il est dit dans l'Etude de 1995 sur la situation économique et sociale dans le monde, l'économie mondiale est restée relativement dynamique pendant plusieurs années, et le rythme d'accroissement de la production mondiale est le plus rapide de la décennie. Il ne faut pas oublier pour autant que cette croissance économique connaît des fluctuations cycliques. Il est indubitable que la production mondiale augmente mais les trois quarts en reviennent aux économies de marché développées, alors que les pays en développement, qui représentent les trois quarts de la population mondiale, n'assurent que 16 % de la production industrielle mondiale, ce qui est très inférieur à l'objectif de 25 % fixé dans la Déclaration de Lima. On sait aussi que la croissance de 5 % de la production de l'ensemble des pays en développement est imputable fondamentalement à une poignée de pays, pour la plupart situés en Asie. Cette dynamique naissante masque les énormes difficultés économiques et sociales que rencontrent encore les pays en développement du fait de leur stagnation prolongée ou du déclin de leurs économies ; dans certains cas, elle se traduit même par des coûts nouveaux sous forme de dégradations écologiques provoquées par l'industrialisation de certains secteurs.

10. L'Etude de 1995 et le Rapport sur le commerce et le développement de 1995 citent de façon très optimiste le rendement économique de la majorité

/...

des pays africains et, d'une manière générale, des pays les moins avancés. Parler ne serait-ce que d'indice de récupération serait déjà optimiste, mais il est totalement inopportun de parler de croissance soutenue. Pourtant, le rapport du secrétariat de la CNUCED lui-même indique, à juste titre, que la part de l'Afrique dans la production et les échanges mondiaux n'a cessé de diminuer, alors que sa part n'a cessé d'augmenter dans la population mondiale.

11. Les tendances affichées par certains indicateurs économiques donnent une idée plus précise de la situation réelle. En 1995, le PIB de l'ensemble des pays en développement diminuera vraisemblablement. On ne prévoit aucune augmentation notable de l'investissement interne brut, ni de l'épargne interne brute dans ces pays, et on pourrait même enregistrer une diminution, notamment en Afrique et en Amérique latine. Malgré les espoirs engendrés par la conclusion des Négociations d'Uruguay, malgré le fait que le commerce international ait progressé à un rythme plus rapide que la production mondiale, on s'attend que le commerce des pays en développement passe de 13,3 % en 1994 à 10,4 % en 1995, alors que, dans les économies de marché développées, on ne prévoit qu'une diminution infime de 12,1 à 12 %. Le total des exportations des pays en développement passera de 11,8 % en 1994 à 8,6 % en 1995. Entre 1985 et 1994, le revenu par habitant a reculé en Afrique, en Asie occidentale et dans la région méditerranéenne ; en Amérique latine, il a légèrement augmenté (0,5 %) et ce n'est que dans certains pays de l'Asie du Sud et de l'Est que l'on a constaté de véritables améliorations. Il faut aussi tenir compte du fait que l'accroissement démographique ne fera qu'envenimer le problème de la pauvreté. De ce point de vue, on ne peut prendre pour assurées les tendances à long terme du développement économique et social des pays en développement et il est probable que la communauté internationale devra continuer de fournir des efforts exceptionnels pour aider ces pays à s'engager dans la voie du développement durable.

12. Les pays en développement ont engagé diverses réformes et appliqué les politiques macro-économiques qu'il fallait, mais beaucoup devront encore procéder à des réformes et à des ajustements structurels supplémentaires. La communauté internationale peut contribuer à fournir des appuis et appliquer les mesures qui permettront de s'attaquer directement aux problèmes de développement des pays en question. Il y faudra la ferme résolution de réaliser pleinement les objectifs convenus en matière d'APD, en particulier de la part des pays donateurs qui n'ont pas atteint l'objectif de 0,7 % de leur PNB. Les ressources financières accordées jusqu'à présent aux pays en développement sont loin de répondre aux espoirs et aux besoins qui ont été définis dans les recommandations financières d'Action 21.

13. Au moment où va se conclure la dixième opération de reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement, il faut déjà prendre des dispositions pour la onzième opération. Tous les pays doivent participer à la recherche d'idées nouvelles qui permettront de trouver des ressources supplémentaires pour financer le développement. De son côté, l'ONU doit encourager les pays développés à consacrer aux objectifs d'un développement productif les ressources qui étaient naguère affectées à des fins militaires. Même la réduction des effectifs à laquelle on procède dans divers organes, organismes et institutions des Nations Unies devrait permettre d'augmenter le

financement du développement. Cette réduction n'est acceptable que si elle liée à d'authentiques réformes qui tendent à promouvoir l'accomplissement sans défaillance de la mission institutionnelle des Nations Unies. On ignore les conséquences que les compressions de personnel auxquelles on a procédé les années passées ont eu sur l'efficacité générale des institutions. De toute manière, il faudrait quantifier les ressources que l'on a ainsi économisées, et que l'on pourrait tirer de nouvelles réductions encore, pour les consacrer au financement du développement.

14. Malgré les diverses mesures adoptées au cours des dix années passées, le volume total de la dette des pays en développement reste insupportable. On estime qu'il a atteint en 1994 1945 millions de dollars, soit le triple de ce qu'il était au début de la crise. Il faut bien reconnaître que celle-ci a été atténuée dans une certaine mesure, mais ce que l'on appelle la "stratégie internationale de la dette" n'a servi, dans le meilleur des cas, qu'à transmettre une partie du fardeau à la génération suivante. Les conditions fixées dans le cadre du Club de Paris marquent une amélioration certaine, notamment par rapport à ce que l'on appelle les "conditions de Naples", les conditions d'admissibilité restent restrictives et la proportion de la dette pouvant faire l'objet d'un plan de réduction reste très faible. Bien que l'on arrive à réduire le service de la dette des pays à faible revenu gravement endettés, dans d'autres pays, ce service restera très lourd.

15. Le Groupe des 77 et la Chine estiment que la communauté internationale doit adopter unanimement un ensemble de principes consacrant un accord définitif visant à réduire substantiellement les dettes, quelle qu'en soit la catégorie, de tous les pays en développement, en tenant compte de la capacité de paiement de chacun. Il faudrait prendre des mesures pour réduire l'encours et le service de la dette et, le cas échéant, annuler celle-ci. On peut songer par exemple à l'élargissement des modalités actuelles de titrisation de la dette, ou la conversion de celle-ci en réalisations écologiques, ou penser encore à d'autres types de substitutions ou à des programmes de conversion. Il incombe au Club de Paris de donner plus de souplesse à son mécanisme de négociation, et aux institutions financières multilatérales et aux pays créanciers de soutenir davantage les mesures de réduction de l'encours et du service de la dette. Il faut renforcer les financements fournis par la Banque mondiale, reconstituer les crédits à conditions de faveur et augmenter les ressources du FMI, en augmentant les droits de tirage spéciaux pour favoriser la liquidité et le développement des pays en développement.

16. Le transfert de ressources, qu'il s'agisse d'investissements directs ou de valeurs mobilières, est intimement lié à la question de la dette du développement. Comme il est dit dans le rapport sur le commerce et le développement de 1995, le financement externe reste concentré dans un poignée de pays en développement et dans les pays à économie en transition. La mondialisation de l'économie offre certes de nouvelles perspectives, mais elle comporte des risques et des aléas. Pour que le flux croissant d'investissements que reçoivent les pays en développement soit réellement bénéfique pour eux, il faudrait en consacrer une part plus généreuse aux activités ou aux secteurs qui renforcent la capacité de production. En outre, les investissements devraient viser tous les pays en développement, d'une

manière générale, et non pas se concentrer sur quelques uns, comme cela se passe actuellement. Par conséquent, tous les pays, notamment les pays développés, doivent s'intéresser aux mesures qu'il faudrait prendre pour favoriser les flux d'investissements à long terme et veiller à ce que ces investissements aient des effets positifs pour le développement, pour la croissance également répartie, pour la capacité de production, le transfert de technologies, l'élimination du paupérisme, l'expansion du commerce et la promotion du plein emploi. Dans le même ordre d'idées, il faudrait donner la priorité aux mécanismes de supervision des flux privés à court terme et des investissements de portefeuille, afin de protéger les pays en développement des effets négatifs qu'ils peuvent avoir.

17. Vu l'interdépendance du monde actuel, il y a, même à l'horizon le plus proche, des raisons pratiques d'aider les pays en développement par tous les moyens possibles. On ne peut nier que les améliorations qu'ont enregistrées ces pays ont favorisé la reprise de l'économie des pays développés. L'augmentation de la capacité qu'ils ont d'absorber les biens et les services extérieurs et les investissements étrangers est un bon signe pour la croissance des pays développés. Le rapport sur le commerce et le développement de 1995 reconnaît que les Etats-Unis et l'Europe occidentale ont bénéficié grandement de l'impulsion donnée par leurs exportations en direction des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine. L'insuffisance des ressources disponibles pour le développement et la persistance de la crise de la dette pourront être durablement résolues si l'on définit un projet commun, si l'on évalue à sa juste mesure la réalité d'un monde toujours plus interdépendant et si l'on prend conscience qu'il faut réaliser ce qui est un impératif moral pour la communauté internationale.

18. Mme MENÉNDEZ (Espagne), prenant la parole au nom de l'Union européenne, dit que l'élément fondamental de toute stratégie visant à restaurer la viabilité est la confiance que l'on doit avoir dans l'engagement pris par les pays débiteurs de persévérer dans la mise en application de politiques économiques fermes. Il y a des mesures internes et internationales aussi importantes que celles qui touchent à l'allégement de la dette, par exemple la libération du commerce, l'élargissement de l'accès aux marchés, la promotion des courants financiers, y compris les flux de capitaux privés, et la promotion d'une situation macro-économique plus stable.

19. La stratégie internationale de la dette contribue de plus en plus à favoriser le règlement durable de ce problème. Les programmes d'ajustement structurel et les diverses solutions adoptées pour alléger la dette ont apporté des améliorations considérables. On a de surcroît réussi à réduire considérablement la dette officielle bilatérale, qui a parfois même été effacée. L'Union européenne continue d'appuyer en cette matière le Club de Paris, qui tient compte de la situation concrète de chaque pays.

20. Si les pays à revenu moyen ont réussi à résoudre une partie des problèmes soulevés par leur dette commerciale et, souvent, à accéder aux marchés financiers, certains d'entre eux restent inscrits sur la liste des pays "lourdement endettés". Les pays les plus pauvres et les plus endettés continuent d'avoir du mal à assurer le service de leur dette, mais ils ont

largement bénéficié des conditions toujours plus libérales offertes par le Club de Paris depuis 1988. Les "conditions de Naples", approuvées en 1994, ont relevé la proportion de la réduction de l'encours de la dette et de son service, proportion qui est passée des 50 % des "conditions de Toronto améliorées", à 67 % dans le cas des pays à faible revenu qui remplissent les conditions requises. A l'heure actuelle, 11 pays à faible revenu ont rempli ces conditions, dont 7 appartiennent à la catégorie des pays les moins avancés.

21. La part de la dette officielle multilatérale dans l'endettement total des pays les plus pauvres ne cesse d'augmenter. Certaines institutions financières internationales ont appliqué des mesures d'allégement (par exemple, le programme de la Banque mondiale dit de la cinquième dimension), mais le statut de créancier privilégié de ces institutions empêche de restructurer ce type de dette. L'Union européenne invite instamment les institutions en cause à assouplir les instruments existants et, le cas échéant, à en créer de nouveaux. Lors de la réunion du Comité du développement tenue le 9 octobre, les ministres ont demandé à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international de continuer à travailler à la question de la dette multilatérale, de préparer une analyse détaillée par pays de la charge de la dette et de présenter au Comité des rapports et des propositions lorsqu'il se réunira à nouveau à la fin de 1996. L'Union européenne tient à adopter un point de vue coopératif pour résoudre les problèmes de l'endettement des pays en développement.

22. Mme ULLOA (Equateur), prenant la parole au nom des membres du Groupe de Rio (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Equateur, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela), se dit préoccupée par le retard de publication des documents indispensables aux débats, retard qui limite les chances de procéder à une analyse sérieuse et à un débat fructueux.

23. Il serait particulièrement intéressant de déterminer les secteurs qui pourraient, dans les prochaines années, devenir problématiques pour l'économie mondiale, afin d'améliorer les conditions de prévention et la capacité de riposte. L'optimisme que trahit le document A/50/429 à l'égard de l'économie mondiale semble démenti par la stagnation que l'on constate depuis le début de l'année en cours. Selon la CNUCED, la croissance économique de l'Amérique latine et des Caraïbes ralentira et son taux passera de 3,7 % en 1994 à 2 % en 1995. Certains indicateurs sont inquiétants, comme celui du chômage qui ne cesse d'augmenter, ou celui de la réduction du salaire en termes réels, surtout si l'on considère qu'ils s'ajoutent au fait que, dans le système des Nations Unies, l'enveloppe prévue pour les programmes et les projets de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes est réduite à 8,6 %, alors qu'elle est de 50,42 % et de 40,67 % pour d'autres régions.

24. Cela n'empêche pas la région de continuer à lutter contre l'inflation, de poursuivre son ouverture commerciale et d'approfondir ses réformes économiques. Il faut sur ce plan souligner les mesures prises par le MERCOSUR, le Pacte andin et le Groupe des Trois, ainsi que les progrès réalisés sous le couvert des divers accords bilatéraux de libération des échanges. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Groupe de Rio se

sont réunis à Quito les 4 et 5 septembre 1995, où ils ont approuvé la "Déclaration de Quito" dans laquelle ils ont réaffirmé l'intérêt qu'ils portaient aux progrès d'échanges libres et transparents et à la constitution d'une zone continentale de libre échange au plus tard en 2005.

25. Les pays de la région font des efforts en direction de la croissance et du développement et sont très attentifs aux accords de Marrakech et au fonctionnement de la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Il faudrait éviter d'imposer au commerce des conditions sous lesquelles se déguiseraient de nouvelles formes de protectionnisme, et éliminer les obstacles qui empêchent la libre circulation des biens et des services. On constatera aussi que, dans la région, le problème de l'endettement est latent, puisque la dette a augmenté de 4 %. La communauté internationale doit trouver le moyen d'alléger ce fardeau et d'ouvrir ainsi la voie à une croissance économique propice au développement durable des pays de la région.

26. Il est préoccupant de voir à quel point certains pays se trompent en pensant que le chômage qui touche les pays développés est causé par l'augmentation des exportations en provenance des pays en développement. Si cette explication était vraie, il faudrait craindre pour l'avenir des négociations, à la fois longues et soutenues, dont le point culminant a été le succès des Négociations d'Uruguay.

27. Selon les données communiquées par la CEPALC, le panorama économique de la région pendant le premier semestre de 1995 a été dominé, dans une grande mesure, par la crise financière de certains pays. Pourtant, les effets de celle-ci n'ont pas été aussi puissants ni aussi durables qu'on avait pu le craindre au départ. La Déclaration de Quito déjà mentionnée souligne qu'il faut, avec l'intégration des marchés de capitaux et le progrès technologique qui facilitent les transferts massifs et instantanés de ressources, prendre confiance capter une partie de ces flux d'épargne externe en évitant les risques que comporte leur volatilité. Il est certain que le Fond monétaire international a dans ce domaine un rôle fondamental à jouer, mais c'est à l'ONU qu'il incombe d'analyser les perspectives et les difficultés qui caractérisent une intégration financière totale. Elle devrait entretenir avec les institutions de Bretton Woods un dialogue plus suivi sur ce point.

28. S'il faut bien reconnaître que le dernier demi-siècle a vu certains progrès dans le domaine social, il reste encore des millions d'êtres humains qui ne disposent pas des services sociaux de base. Les pays en développement représentent 75 % de la population mondiale, mais ils ne perçoivent que 16 % du revenu mondial. Or, en dépit de l'importance de ces questions sociales, on ne peut qu'être frappé par le manque de profondeur des analyses consacrées, dans le document A/50/429, à des sujets aussi fondamentaux que le paupérisme, le chômage ou le rôle de la femme dans le développement, dont l'importance justifierait l'organisation de grandes conférences internationales.

29. Les pays du Groupe de Rio attachent une importance particulière à la valorisation des ressources humaines. Il est démontré que les investissements dans l'enseignement accélèrent la croissance mais, pour y parvenir, il faut améliorer les systèmes d'enseignement, y incorporer l'apprentissage des nouvelles techniques de production et mettre en oeuvre les technologies

nouvelles. Cela ne sera possible que dans la mesure où la coopération internationale s'intensifiera, en matière notamment de transfert de technologies.

30. Il serait bon qu'à l'avenir les rapports sur cette question présentent des conclusions plus logiquement articulées avec le reste du texte. Le document est prolix lorsqu'il s'agit de décrire les tendances et d'analyser les problèmes, mais les recommandations semblent avancer des solutions très simples qui, dans certains cas même, ne semblent pas viser les problèmes soulevés.

31. M. BELHIMEUR (Algérie) déclare que la question de la dette extérieure des pays en développement et celle du financement du développement de ces pays demeurent plus que jamais d'actualité, mais qu'il faut les maintenir au centre des préoccupations de l'Organisation afin d'asseoir et d'élargir les bases d'un consensus universel sur les modalités d'une solution globale et définitive. La délégation des Philippines, qui a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a bien exposé les fondements de la position de l'Algérie en cette matière.

32. S'il est vrai que le problème de l'endettement extérieur des pays en développement ne se présente plus aujourd'hui en termes de menace systémique, comme cela fut le cas au début de la décennie précédente - moment où des pays du tiers monde parmi les plus importants se sont trouvés dans l'incapacité d'honorer le service de leur dette, mettant ainsi en péril l'équilibre du système financier et monétaire mondial - il serait par contre erroné de croire que tout est rentré dans l'ordre et que tout danger de rechute a été définitivement écarté. Le problème de l'endettement extérieur reste une réalité et continue à influencer de manière négative sur les efforts déployés par les pays débiteurs pour assainir leur économie et retrouver la voie d'une croissance ordonnée et stable.

33. La situation des pays les moins avancés est, de ce point de vue, la plus préoccupante : trente-deux PMA, pour la plupart africains, figurent dans la catégorie des pays les plus lourdement endettés et n'ont aucune chance de pouvoir honorer leurs obligations, à moins que des mesures allant au-delà de celles que l'on a appliquées jusque là, y compris l'annulation pure et simple des créances, ne soient prises en leur faveur. La communauté internationale se doit de considérer la situation de ces pays afin de libérer leurs potentialités, actuellement gelées par l'endettement, et d'alléger le lourd fardeau que fait peser sur leurs revenus extérieurs le service de leur dette en mettant à leur disposition des ressources supplémentaires pour faire face aux énormes besoins de restructuration et d'ajustement de leurs économies.

34. Les mesures adoptées face à la crise de l'endettement ont donné des résultats positifs, mais elles n'ont pas réussi à régler définitivement le problème. Cependant, comme l'a fait remarquer le Mouvement des pays non alignés, le moment est venu de passer de l'étape des conclusions et des diagnostics à celle de la résolution définitive du problème. A cette fin, il faut mettre en place une véritable stratégie de la dette extérieure qui, appréhendant le phénomène dans toutes ses dimensions, s'intégrerait dans une dynamique de relance de la croissance des pays débiteurs et non de

préservation de leur capacité de remboursement pour leur permettre d'honorer leurs obligations vis à vis de leurs créanciers. Cette démarche suppose l'instauration d'un dialogue entre les parties, qui aura à passer en revue les modalités de remboursement sur la base des possibilités des débiteurs face à leurs obligations et des possibilités des créanciers en matière de rééchelonnement, de réduction, voire d'annulation, des créances qu'il serait impossible de recouvrer. Il faudra également la volonté politique de toutes les parties, le réaménagement du système économique et financier mondial afin de permettre aux pays en développement d'améliorer leurs propres capacités d'accumulation des ressources financières nécessaires pour soutenir un développement autonome, et enfin un renforcement de l'aide publique au développement avec un accroissement des investissements directs.

35. La question du financement est, en effet, au centre de toute problématique du développement, en particulier pour les pays du Sud qui dépendent des ressources extérieures. La situation dans ce domaine a, certes, beaucoup évolué depuis 1991. Pour la quatrième année consécutive, les transferts financiers en direction du tiers monde ont été positifs. Toutefois, il faut se garder de toute euphorie car ce retournement ne profite qu'à quelques pays, alors que la majorité d'entre eux continue de dépendre de l'aide publique pour financer leur développement. En outre, le caractère volatil des capitaux privés qui s'orientent désormais vers les pays en développement est une source d'incertitude, voire d'instabilité, pour les économies qui les accueillent. Le volume des capitaux disponibles sur les marchés financiers internationaux est suffisant pour assurer la satisfaction des besoins globaux de l'économie mondiale en investissements, mais cette disponibilité est grevée par un déséquilibre dans l'affectation des ressources. Laisser le soin d'assurer une régulation de ces flux aux seuls mécanismes du marché ne contribuerait qu'à accentuer les distorsions déjà existantes et à renforcer la marginalisation des pays qui ne disposent pas de l'environnement national favorable pour susciter l'intérêt des investisseurs. Il conviendrait donc, là aussi, de déterminer les critères minimaux présidant à une répartition des ressources orientées vers la croissance économique de chaque pays.

36. Dans le même ordre d'idées, il est impératif de réhabiliter le principe de solidarité entre les pays développés et les pays en développement, tel qu'il s'est traduit dans l'engagement souscrit au plan multilatéral par les pays riches de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement. Les raisons invoquées pour justifier la baisse en termes réels de l'APD ne sauraient être une fatalité en face de laquelle il faut s'incliner.

37. La fin de la guerre froide ouvre des perspectives en matière de dividendes de la paix, et la protection de l'environnement conformément aux décisions adoptées à la Conférence de Rio de Janeiro permettraient d'assurer un transfert de moyens financiers en direction des pays du Sud. Il faut veiller toutefois à ce que ces ressources nouvelles ne soient pas détournées pour éponger les déficits budgétaires des pays concernés ; l'installation de mécanismes multilatéraux créés par l'ONU pour gérer ces fonds contribuerait à écarter une telle éventualité.

38. Aux anachronismes de la répartition des ressources s'ajoute la tendance à la substitution de flux financiers privés aux capitaux publics, avec tous les risques de marginalisation qu'elle comporte pour les pays qui ne satisfont pas encore aux conditions de crédibilité et de rentabilité qu'exigent par les marchés financiers. Une action volontariste de la communauté internationale est par conséquent nécessaire pour permettre à ces pays de compenser ce handicap.

39. La récente crise financière du Mexique a dévoilé la vulnérabilité des économies en développement aux réactions imprévisibles des marchés de capitaux privés, et révélé l'imperfection de ces derniers comme instrument de financement à long terme du développement. La rapidité et l'efficacité avec lesquelles le FMI est intervenu pour circonscrire les effets de cette crise ne peuvent dissimuler la nécessité de placer des garde-fous pour éviter la répétition de ce genre d'accidents. Les mesures de précaution envisagées dans le cadre du mécanisme de surveillance de l'économie mondiale qui va être mis en place doivent s'accompagner d'une lutte sans merci contre les actions financières à caractère spéculatif qui risquent de ruiner, en un laps de temps très court, les années d'efforts de beaucoup de pays. Les pays riches doivent aussi s'astreindre à la discipline dans la gestion macro-économique et à favoriser la démocratisation des instances directrices des institutions de Bretton Woods, plus particulièrement du FMI, de manière à promouvoir une plus grande réceptivité aux contraintes et aux préoccupations des pays en développement

40. M. SMIRNOV (Fédération de Russie) déclare que les trois questions dont la Commission est saisie, à savoir les tendances à long terme du développement économique et social, le financement du développement et la crise de la dette extérieure, revêtent toutes une importance fondamentale. La Fédération de Russie soutient le travail d'analyse que fait l'ONU sur les tendances lourdes, travail dont on voit l'expression dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/50/397. La mondialisation de l'économie et l'interdépendance économique croissante de tous les pays font que ce travail est de jour en jour plus utile. Il faut en effet suivre l'évolution de l'économie mondiale pour déterminer les tendances à court et à long terme, et surtout les crises naissantes. A cette fin, il faut que s'instaure entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods une collaboration étroite. Il faut également analyser les phénomènes nouveaux qui apparaissent dans les pays en transition, car le succès des réformes qu'ils ont entreprises aura des répercussions sur l'économie mondiale tout entière.

41. Il apparaît, à la lecture du rapport en question, que la majorité des pays en développement, à l'exception des pays africains, ont enregistré ces dernières années une croissance réelle et ont pratiquement financé la totalité de leurs investissements en puisant dans leur épargne interne. On peut donc en conclure que l'augmentation des investissements de ces pays dépendra dans une grande mesure des politiques économiques qu'ils appliqueront pour procéder aux ajustements structurels, atteindre à la stabilité financière et développer les marchés de capitaux. Il ne faut pas pour autant sous-estimer le rôle qui revient aux investissements extérieurs, notamment ceux du secteur privé, ni à l'APD dans le cas des pays les moins

avancés.

42. Les pays de la Communauté des Etats indépendants ont vu le niveau des investissements baisser. En termes concrets, ces investissements sont passés de 17 % en 1994 à 15 % en 1995 en Fédération de Russie. Pour faire face à ce problème, le Gouvernement russe a procédé à des réaménagements fiscaux et budgétaires, et pris des mesures pour créer des bourses de valeurs mobilières et créer les conditions qui séduiront les investisseurs étrangers. Le fait que la Fédération de Russie continue d'avoir des problèmes d'accès aux marchés et de subir le poids d'une importante dette extérieure ne fait qu'aggraver la situation.

43. La communauté internationale a accumulé un vaste capital de résultats positifs en matière de dette. Le Club de Paris et le Club de Londres ont montré qu'ils pouvaient être efficaces, et l'ONU a joué un rôle d'une grande importance en procédant à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des informations et à la formulation de recommandations en matière de politiques.

44. Selon le rapport A/50/379, douze pays en développement ont conclu en 1994 des accords avec le Club de Paris, dont 9 sur la base des "conditions de Naples". On a vu également augmenter le nombre de pays ayant signé des accords avec le Club de Londres et, d'une manière générale, on a réduit l'endettement auprès des institutions financières internationales.

45. L'endettement extérieur de la Fédération de Russie représente 113 milliards de dollars, dont 104 milliards hérités de l'ex-URSS. Le service de cette dette dépasse, et de loin, la capacité de paiement du pays. Le troisième accord de rééchelonnement de la dette de l'ex-URSS vient d'être conclu et il est convenu avec les créanciers qu'il faudra, pour faire face au problème, aborder un point de vue intégré à horizon lointain. La Fédération de Russie a, pour sa part, un solde créditeur de 170 millions de dollars. Son gouvernement est disposé à prendre les mesures nécessaires pour rééchelonner sa dette sur le plan bilatéral ou dans le cadre du Club de Paris. Il faudra tenir compte au cours des négociations, comme l'Assemblée générale en a disposé dans sa résolution 49/94, de la position particulière qu'occupe la Fédération de Russie en tant que pays à économie en transition.

46. M. Smirnov pense lui aussi qu'il faut continuer de rechercher une stratégie du désendettement. Le Club de Paris doit appliquer les conditions mises au point pour les PMA et adopter une démarche intégrée pour résoudre le problème du service de la dette multilatérale. Il doit aussi envisager de remplacer son point de vue à court terme par une perspective plus lointaine et de trouver des méthodes inédites de remboursement. Il ne faut pas écarter des solutions comme l'annulation réciproque des créances entre pays en transition et pays en développement. Il ne faut pas non plus perdre de vue le caractère particulier des problèmes que connaissent les pays en transition, et c'est l'étude de tous les aspects de la question qui permettra de trouver des solutions novatrices qui se révéleront utiles pour d'autres pays aussi.

47. M. AMMARIN (Jordanie) dit que l'approbation par consensus en 1994 de la résolution relative à l'endettement extérieur a suscité de nouvelles

/...

espérances quant à la possibilité de trouver une solution définitive à ce problème. Dans un contexte de mondialisation économique et de coopération internationale pour la croissance et le développement, la mise en oeuvre d'une solution durable de la crise de l'endettement sera fructueuse, non seulement pour les pays développés, mais aussi pour les pays en développement.

48. La fin de la guerre froide a donné à chaque pays la faculté de fixer ses propres priorités au regard de ses besoins particuliers, et permis d'utiliser aux fins du développement les ressources naguère affectées à l'armement et à la défense. Il faudra ajouter à cela des mesures de privatisation, de mise en valeur du secteur privé, de création d'un environnement démocratique, si l'on veut favoriser le processus du développement.

49. La Jordanie a dû consacrer la totalité de ses ressources au service de sa dette, ce qui ne l'a pas empêchée de faire ce qu'elle devait pour créer un modèle de démocratie, promouvoir la privatisation, renforcer la libre entreprise, conclure un accord de paix avec Israël et procéder à un ajustement structurel.

50. Le gouvernement et le peuple jordaniens sont bien conscients des efforts que font les Etats-Unis pour alléger le fardeau de leur dette. Les Etats-Unis ont annulé les deux tiers de la dette bilatérale, soit 700 millions de dollars, et ils annuleront le solde en 1996. Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont également réduit les créances qu'ils avaient sur la Jordanie. En outre, des négociations sont en cours avec la France et l'Espagne en vue d'aboutir au même résultat, et le Japon a allégé la dette jordanienne en offrant son assistance à des conditions de faveur.

51. M. CUI TIANKAI (Chine) dit que l'APD est, pour les pays à faible revenu, une source importante de moyens de développement économique et social. L'économie mondiale a connu une croissance sans précédent, mais les disparités entre pays développés et pays en développement n'en restent pas moins excessives. Cela étant, les pays riches doivent venir en aide aux pays en développement, tant parce qu'ils en ont la responsabilité morale que parce que ce serait favoriser leurs propres intérêts à long terme car, comme l'a indiqué M. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, les pays en développement sont l'avenir de tous.

52. La réduction considérable qu'ont subit les courants de l'APD est fort préoccupante. Selon les statistiques de l'OCDE, le niveau réel de l'APD des pays développés a atteint en 1994 le chiffre sans précédent de 0,29 % de leur PIB seulement. Cette situation est encore aggravée par le fait que l'Association internationale de développement, qui est le plus grand organisme de financement multilatéral à des conditions libérales, connaît de graves traverses qui auront sans doute pour conséquence que de nombreux engagements financiers ne pourront être tenus.

53. Cette situation est en partie imputable aux problèmes budgétaires des pays développés, mais il serait plus réaliste d'y voir l'effet de la perpétuation, peut-être même de l'aggravation, de l'attitude qui prévalait pendant la guerre froide. La réduction de l'APD va à l'encontre de la

décision de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à consacrer à cette fin 0,7 % du PIB, elle est aussi incompatible avec l'objectif de la coopération internationale aux fins du développement, et elle est enfin contraire aux engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial sur le développement. La Chine invite instamment les pays développés à prendre des mesures pour inverser la tendance à la baisse de l'APD et à honorer leurs engagements. Il faut améliorer l'APD, non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi sur le plan qualitatif. Il va sans dire que pour qu'elle ait les effets recherchés, il faut que les ressources offertes soient suffisantes en quantité et que l'utilisation qui en est faite réponde aux besoins des pays récipiendaires et à leurs politiques, leurs objectifs et leurs priorités.

54. Parlant ensuite des courants financiers du secteur privé en direction des pays en développement, M. Cui rappelle qu'à la quarante-neuvième session, la délégation chinoise s'était inquiétée du caractère spéculatif et aléatoire de ces mouvements, inquiétude que les événements postérieurs devaient hélas justifier. On peut cependant tirer quelques enseignements fondamentaux des fluctuations récentes du marché international des capitaux. Beaucoup de pays développés et de pays en développement ont tiré profit de la nouvelle dynamique qu'une intégration toujours plus poussée a induite dans l'économie mondiale, mais il ne faut pas sous-estimer les risques et les inconvénients éventuels d'une telle situation, qui ont rendu plus probable l'éventualité de crises systématiques sur le marché financier international et ont fait perdre aux gouvernements nationaux la maîtrise de leur propre économie. Il faut s'adapter à cette évolution pour tirer le maximum d'avantages qu'elle peut apporter, et, à l'inverse, réduire au minimum ses effets négatifs.

55. Nul n'ignore que les pays en développement doivent mettre en oeuvre des politiques de maintien d'un environnement macro-économique favorable et d'une vie sociale stable, au regard de leur situation et de leurs besoins respectifs, et qu'ils doivent s'efforcer de procéder à des ajustements structurels et à des opérations de libéralisation susceptibles d'attirer les investisseurs étrangers dans un monde de jour en jour plus interdépendant. Le fait que la situation économique internationale soit propice revêt une importance sans précédent et, de ce point de vue, les pays développés qui exercent sur l'économie mondiale une influence déterminante sont investis d'une responsabilité particulière.

56. L'instabilité du marché des devises et des marchés financiers internationaux n'est que le reflet, dans une certaine mesure, du manque de coordination des politiques macro-économiques des grands pays développés. L'importance des déficits budgétaires et de la dette publique est un handicap considérable pour l'épargne mondiale, qui induit des pressions énormes alimentant l'inflation, la hausse des taux à long terme et l'instabilité des marchés internationaux des capitaux. C'est pourquoi le Fonds monétaire international doit avant toute chose redoubler de vigilance et renforcer la coordination des politiques des pays développés. D'autre part, et bien que leur contribution à l'économie mondiale soit en augmentation, les pays en développement restent vulnérables aux fluctuations du marché. Etant directement intéressés, ils doivent pouvoir participer à la coordination des

politiques et à l'adoption des décisions touchant l'économie mondiale.

57. Pour ce qui est de l'endettement extérieur des pays en développement, on a avancé quelque peu sur la voie de la résolution du problème, grâce aux efforts concertés de la communauté internationale, même si un grand nombre de pays en développement s'épuisent sous le poids d'une dette qui limite grandement leurs efforts de croissance et de relance économique. Il faut espérer que la communauté internationale, et plus particulièrement les pays développés et les institutions financières internationales compétentes, poursuivront leurs efforts de recherche d'une solution définitive.

58. M. AHMAD (Malaisie) note que les pays en développement dans leur ensemble n'ont encore qu'un accès restreint aux sources internationales de financement du développement. Bien que ces pays enregistrent un taux d'épargne plus élevé en termes bruts que celui des pays développés, la somme des ressources produites sur le plan interne reste modeste, insuffisante au regard des besoins nationaux d'investissement, qui appellent des ressources externes considérables pour assurer le développement, car il s'agit de répondre aux besoins sociaux fondamentaux ou de régler de graves problèmes structurels. La pénurie de ressources nationales fait que les pays en question doivent recourir aux capitaux étrangers, dont le volume n'est pas illimité.

59. Au cours des quatre années écoulées, on a vu l'ADP se réduire et cette tendance se maintiendra vraisemblablement, malgré la décision qu'ont prise certains pays de l'OCDE de maintenir leur aide, et même de l'augmenter. Bien que la majorité des pays bénéficiaires se soient efforcés d'engager des réformes et qu'ils aient obtenu des résultats encourageants, il semble que les pays développés accordent chaque jour moins d'importance à l'ADP, dont le niveau actuel (0,29 % du PNB), est inférieur au niveau convenu de 0,7 %. On peut donc s'inquiéter de l'éventualité où les engagements de la dixième opération de reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement ne seraient pas honorés, et se préoccuper des piètres perspectives de la onzième opération. M. Ahmad en appelle aux pays développés pour qu'ils honorent leurs promesses et fournissent les ressources nécessaires au relèvement de la situation socio-économique des pays en développement, ce qui permettrait d'éviter des perturbations sociales et les problèmes qu'elles comportent, d'améliorer la production mondiale et d'élargir les marchés dans l'intérêt de toutes les parties.

60. S'il faut s'attendre évidemment que les courants de ressources privées se concentrent dans les domaines les plus avantageux et les moins aléatoires, les institutions financières multilatérales devraient trouver des solutions plus imaginatives pour faciliter le développement des pays intéressés. De ce point de vue, il faut relever l'importance du rôle que joue la Banque mondiale, dont la décision de s'orienter vers l'exécution de projets de grande qualité et de fort rendement est un pas dans la bonne direction. De même, les activités de prêt de la Banque devraient viser davantage à renforcer la capacité de production et à relever la productivité des pays en développement.

61. L'internationalisation du marché financier présente cet autre aspect

important qu'est l'instabilité des taux de change, qui résulte surtout des mouvements de capitaux spéculatifs - qui touchent beaucoup de pays qu'ils soient développés ou en développement - et rend plus difficile la gestion macro-économique interne. Si les courants de capitaux facilitent la croissance, la spéculation peut perturber les marchés financiers intérieurs et avoir d'amples répercussions sur l'économie. Il faut que la communauté internationale s'attaque à ce problème et empêche de se produire les crises financières comme celles qui ont affecté certains pays récemment. Il faut faire preuve de plus de discipline financière et mettre en place des mécanismes de supervision. Le FMI devrait contribuer à la réalisation de cet objectif.

62. Abordant le problème de l'endettement extérieur des pays en développement, M. Ahmad juge qu'il s'agit là d'un obstacle énorme pour les pays en question car l'encours de leur dette ne cesse d'augmenter, ainsi que la charge que représente le service de celle-ci. Les diverses mesures de restructuration de ces créances, qui protègent le système financier international, n'ont eu que des résultats limités pour les pays en développement. La majorité des mesures de restructuration consistent essentiellement à rééchelonner les versements, et beaucoup moins à réduire l'encours lui-même, à telle enseigne que les pays débiteurs auront encore du mal à se libérer de ce fardeau. La solution du problème de l'endettement comprend la réduction de l'encours par voie d'annulation. Le Club de Paris doit examiner sérieusement cette possibilité, qui devrait être appliquée rapidement, surtout dans le cas des pays les moins avancés.

63. On a pris des mesures pour régler le problème de la dette commerciale et de la dette officielle, mais à des conditions humiliantes. La dette multilatérale, elle, n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait. Beaucoup de pays ont accumulé de fortes dettes multilatérales et les institutions internationales, Banque mondiale en tête, ont refusé systématiquement d'envisager de restructurer l'ensemble des créances qu'elles détenaient - anomalie qui parle d'elle-même - alors que les institutions multilatérales, qui sont des institutions de développement, auraient dû jouer le rôle d'ouvreur de voie dans la solution des problèmes d'endettement.

64. Depuis la fin de la guerre froide, la communauté internationale se montre incapable, chaque fois qu'elle aborde un tournant décisif, de trouver la réponse collective qui convient. De conférence en conférence, on adopte des plans d'action mondiaux, mais sans fournir les moyens de les réaliser. On s'efforce de donner un sens à l'idée de réseau mondial, mais c'est la rhétorique qui s'impose en fin de compte et on ne parvient pas à faire la distinction entre son propre intérêt et le bien-être de l'humanité et la sécurité de la planète.

65. Au cours des années passées, la notion de développement a cessé d'être comprise comme la réalisation d'objectifs économiques pour désigner désormais le progrès véritable, centré sur la satisfaction des besoins de l'homme et l'épanouissement de la personne. En tout état de cause, le libre marché et l'exercice sélectif de certains droits de l'homme ne sont pas suffisants. On n'a rien retenu de l'échec du communisme et du socialisme fabianiste et on ne considère comme légitime que le modèle occidental, malgré les carences du

capitalisme et du libre marché. On ne veut pas voir l'échec évident de ceux que l'on appelle les locomotives de la croissance et, en même temps, on refuse le rôle de locomotive potentielle aux économies florissantes de l'Asie et de l'Amérique latine, dont la croissance rapide est vue comme une menace par un Nord industrialisé qui ne veut qu'y obvier.

66. Dans ces conditions, il faut lancer l'idée d'associations mondiales, de telle sorte que les pays s'efforcent de collaborer entre eux, de résoudre leurs problèmes communs et d'ouvrir de nouvelles perspectives, au lieu de se regarder en chiens de faïence. L'avenir de l'humanité tend au pluralisme et au multi-culturalisme, et non à l'exclusivité de régions ou de blocs, encore moins à la prédominance d'un certain ensemble de valeurs.

67. M. BIAOU (Bénin) dit que bien que la question de l'endettement extérieur et du développement soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis la quarantième session, et bien que l'on ait adopté un certain nombre de mesures, on n'a pas fait assez pour répondre aux besoins mondiaux, comme le montre bien l'appel lancé au paragraphe 13 de la résolution 49/94. Les annulations et les mesures d'allègement mises en pratique n'ont pas obtenu l'effet recherché et la solution qui consiste à traiter de manière séparée les diverses catégories de dettes et de leur appliquer des solutions différentes en fonction de la situation à la fois des débiteurs et des créanciers, a montré quelles étaient ses limites. L'heure est donc venue de se pencher sérieusement sur les perspectives de la démarche globale que préconisent les pays en développement.

68. Pour le Bénin, le succès de cette démarche globale est fonction de deux facteurs : l'élargissement des méthodes en question à un nombre plus élevé de pays d'une part et, de l'autre, l'accomplissement des engagements pris et l'application des recommandations adoptées par consensus au cours des dernières années dans les conférences et les réunions au sommet organisées sous les auspices des Nations Unies. Le premier de ces facteurs se justifie par le fait que le nombre de bénéficiaires des accords actuels reste infime. D'autre part, les efforts entrepris visent en général les pays à revenus moyens ayant une dette commerciale importante, les pays à faibles revenus fortement endettés et la frange inférieure des pays à revenus moyens, en oubliant les autres catégories de pays, notamment les pays les moins avancés qui ne figurent dans aucune des trois catégories. La délégation béninoise pense que si l'on ne met pas en oeuvre un mécanisme concret d'assistance dans les années qui viennent pour aider les pays les moins avancés à résoudre leur problème d'endettement, la communauté internationale perdra l'occasion de contribuer à la solution durable de l'une des grandes difficultés économiques et financières. Telle est l'une des lacunes du rapport du Secrétaire général sur la question. Quant au deuxième facteur, il suffit de rappeler l'alinéa o) de l'article 9 de la Déclaration et le paragraphe 90 du Programme d'action du Sommet mondial sur le développement social, qui sont consacrés à la dette bilatérale, à la dette multilatérale et à la dette commerciale. La mise en pratique des décisions, l'accomplissement des promesses et l'adoption des recommandations seront un pas décisif sur la voie d'une solution durable.

69. M. Biaou souligne que les pays en développement, lorsqu'ils demandent de nouvelles méthodes ou mesures et proposent d'adopter un point de vue global,

ne cherchent pas à se désister de leurs obligations, ni des responsabilités qui leur incombent. Les idées qu'ils présentent découlent du fait que les mesures prises jusqu'à présent n'ont pas réellement amélioré leur situation, bien que les pays en développement, dans leur ensemble, soient déjà engagés dans des réformes politiques et économiques tendant à rétablir les équilibres macro-économiques, à préserver la stabilité de l'environnement économique, à éviter les distorsions de prix et à instaurer l'état de droit. Il faut dépasser les modèles anciens pour éviter d'avoir à renégocier, de génération en génération, les modalités de remboursement des mêmes dettes. On voit, chez les créanciers comme chez les débiteurs, une certaine volonté politique. Il ne reste plus qu'à faire un pas décisif pour liquider la dette multilatérale qui continue d'accabler les pays en développement, surtout les moins avancés d'entre eux. Il reste à espérer que le fait que l'examen du point de l'ordre du jour consacré à l'endettement coïncide avec la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, c'est à dire le 17 octobre, permettra à tous les créanciers de manifester la volonté politique plus ferme encore d'alléger véritablement le fardeau des plus pauvres.

La séance est levée à 18 h 15.